

Informations de base

2005/0130(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Directive

Fiscalité: taxation des voitures particulières calculées sur la base de leurs émissions de dioxyde de carbone

Subject

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises

3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles

3.70.15 Fiscalité de l'environnement

Procédure caduque ou retirée